

Compte rendu de la réunion des non titulaires du samedi 14/11/09

Ordre du jour :

- bilan de situation
- VAE
- Recrutement
- Bilan des journées SNES à Paris au S4 Alain CUGNENC
- La réunion des non titulaires à Perpignan
- Les permanences du collectif.

Bilan de situation :

Le nouveau listing avec les dates de recrutement n'a toujours pas été envoyé, impossible donc de vérifier le respect des anciennetés. Le rectorat a affirmé à l'IUFM que malgré les nouveaux contractuels niveau Master I, les anciens niveaux licence ou maîtrise seront toujours recrutés (le ministère pour sa part, avait indiqué que ce serait pour une période de 5 ans).

A ce jour autant de non titulaires en poste qu'en juin l'an dernier : nouvelle campagne d'inscription par le rectorat dès novembre !

Le compte rendu du la CCP n'a toujours pas été envoyé ni le règlement de la CCP.

Cette année, une formation pour les contractuels est organisée sur 4 jours, l'inscription se faisait en octobre pour tous ceux en poste. 120 se sont retrouvés à l'IUFM, 3 groupes ont été faits

- un pour les lycées pro
- un pour les Segpa
- un pour les collèges et lycée.

VAE : a été abordée lors de ce 1^{er} jour de formation

Informations prises auprès du pôle emploi, une VAE coûte environ 1100 euros dont 600 de frais de dossier, 300 d'aide et accompagnement pour faire le dossier et 169 de frais d'inscription à l'Université.

Tout est expliqué sur le site de la SUFCO.

Cependant, actuellement il est difficile de choisir un MASTER il vaut mieux attendre les maquettes du MASTER Éducation qui seront prêtes au printemps 2010.

La question reste posée de la prise en charge puisque normalement c'est l'employeur qui finance donc ASSEDICS, cellule chômage du rectorat ? et pour ceux en poste, le rectorat ?

La VAE peut être demandée à l'IUFM ou à la SUFCO mais il faut avoir travaillé il y a peu.

La préparation concours à l'IUFM donne le niveau MASTER I mais juste le niveau donc il faudra une VAE, pour avoir le niveau Master 2.

Bilans par Alain CUGNENC :

- article « ces profs précaires, nouveaux soutiers de l'enseignement » (publié dans Midi-Libre) il a posé des problèmes au niveau de la publication, de la réponse du recteur bien peu satisfaisante.

- Stage non titulaires à Paris 14/15 octobre 2009

A Poitiers par exemple il manque tellement de professeurs que les inspecteurs sont revenus sur des dossiers recalés de non titulaires !

On se rend compte que le traitement des non titulaires varie beaucoup d'une académie à l'autre : par exemple au niveau des CCP seules les académies de Montpellier, Grenoble ont tenu une seule CCP de mise en place, ici depuis le 13 mai impossible d'obtenir le compte rendu et le règlement, de plus une CCP avait été demandée après la rentrée pour un bilan.

De façon générale, les CCP ne permettent pas beaucoup d'avancées et se limitent à des changements d'échelon et des propositions de CDI, pour rayer des listes ou révoquer. Les collègues concernés sont en difficultés par manque de temps pour consulter leur dossier.

Dans ce cas les élus peuvent refuser de siéger en CCP si les convocations ne sont pas parvenues dans les délais, si les documents ne sont pas parvenus.

Les contractuels doivent prêter attention aux contrats qu'ils signent.

A Montpellier, tous les contractuels sont recrutés niveau 3 indice 321 pourtant il existe un décret qui précise la catégorie et l'indice selon le niveau d'études.

Un site important : www.cada.fr pour obtenir des documents administratifs

Pour le CDI 6 ans avec tolérance de 1 mois ½ d'interruption n'importe quand dans l'année.

De plus dans certaines académies des fiches de notations existent pour les non titulaires.

Le stage a aussi donné des pistes pour la défense des collègues et comment animer le secteur non titulaire en passant par les S1 des établissements pour entrer en contact avec les collègues .Pour leur faire savoir qu'ils ont des droits.

PROPOSITION de faire un tract envoyé au S1 présentant le collectif , et qui pourra être distribué lors des journées de formations à l'IUFM les 3 et 8 décembre prochain.

Les permanences :

Mercredi 18 novembre : Sandrine

Samedi 28 Novembre : Isabelle 10-12h

Mercredi 2 décembre : Alain

Réunion bilan des permanences : mercredi 2 décembre à 14h 30

Réunion du collectif : samedi 16 janvier à 10h.

Questions diverses :

- Noter la pression des Assedic pour changer de voie, chercher une autre formation
- Savoir qu'il faut aller au pôle emploi Cadre et que dans certains pôle emploi les enseignants ont un interlocuteur spécialisé ; c'est le cas à Sète.
- Dans le cadre d'un contrat d'AVS 24 h le complément des Assedic est enlevé
- Obtenir le RSA pour les plus de 50 ans est le parcours du combattant.
- La manifestation du 24 novembre : parmi les présents aucun ne peut se permettre de perdre de l'argent et tous ont cours l'après-midi et ne peuvent venir pour manifester seulement.

BILAN : redemander le listing, PV et règlement CCP, Relancer au S4 car le juridique veut lancer un dossier pour le frais de déplacements.